

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC-PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Quai Mont-Louis	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE519-131252/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client EE519-131252	Date 2012-09-12
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCM-008-14813	
File No. - N° de dossier QCM-2-35327 (008)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-09-26	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Rochette, Jean	Buyer Id - Id de l'acheteur qcm008
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2834 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Titre : **MODIFICATION À LA TÊTE DU QUAI DE ST-MAXIME-DU-MONT-LOUIS
OUEST**

Inclus dans la présente modification :

1. Questions et réponses 1 à 3
-

QUESTIONS ET RÉPONSES :

Question 1 : Est-ce que toute la pierre (incluant le tout venant) doit être de classe A ?

Réponse 1 : Tel qu'indiqué dans la section production de pierre 35 31 24, section 2.3. Donc, le tout venant n'est pas obligé d'être de classe A, mais il doit répondre aux exigences du CCDG.

Question 2 : Est-ce qu'une pierre répondant l'ensemble des exigences demandés pour de la pierre de classe A SAUF celle du Micro-Deval pourrait être accepté?

Réponse 2 : Non on ne peut accepter de pierre ne répondant pas à cet essai; l'essai micro deval donne une mesure de la résistance de la pierre au frottement. Il s'agit d'une caractéristique de durabilité fondamentale pour notre construction, et l'essai micro deval doit être respecté pour atteindre un standard de pierre suffisamment durable.

Question 3 : Au devis, il est mentionné que le géotextile est mesuré au mètre carré de géotextile mis en place dans l'ouvrage, est-ce que cette mesure comprend le chevauchement ?

Exemple ; si je mets deux rouleaux de 3.5m x 50m en place (chevauchement de 1m x 50m = 50 m²), est-ce que vous payez 350 m² (deux rouleaux mis en place) ou 300m² (surface réelle couverte)?

Réponse 3 : Le paiement est fait en fonction de la surface réelle couverte Le chevauchement n'est pas inclus. Il s'agit essentiellement d'une perte, et l'entrepreneur doit en tenir compte dans son prix unitaire. Tel qu'écrit à l'article 3.1.3, de la section géotextile, la largeur de chevauchement doit être de 1m.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.